Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 059-215902792-20260625-D22_24_06_2026-BF

République Française

Halluin
Ville d'avenir
24, rue Marthe Nollet
59250 HALLUIN

DATE DE CONVOCATION
18/06/2026

DATE D'AFFICHAGE
01/07/2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 35
Présents : 29
Exprimés : 35

BUDGET PRINCIPAL

✧✧✧

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

✧✧✧

EXERCICE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'HALLUIN

Séance du 25 juin 2026

L'an Deux Mil Vingt-six, le vingt-cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent CAURE, Maire, convocation ayant été faite le dix-huit juin 2026 aux 35 Conseillers en exercice à la date du Conseil.

PRESENTS : Laurent CAURE, **Maire** - Mesdames, Messieurs, Jean-François CARON, Caroline FAIDHERBE, Arnaud JULIEN, Sylvie DERDEYN, Robert HASBROUCQ, Magaly MONNIER, Christophe HEBERLE, Delphine DEMARCK, Mohamed Saïd OULAD MOUSSA, Bérangère HENRY, **Adjoints** - Jean-Joseph MENET, Eric DEDRIE, Eric BERTRAND, Sylvie GEVAERT, Dominique NOPPE, Sylvie WAGON, Johnny COVEMACKER, José DE CARVAHO, Nathalie BEYENS, Nathalie DUHAIN, Virginie GADEYNE, Séverine EGHERMANNE, Capucine FAUQUEMBERGUE, Sloane BOUCOURT, Marie DE BUE, Jean-Christophe DESTAILLEUR, Vanessa BELVAL OLIVEIRA, Peggy COOPMAN **Conseillers Municipaux.**

PROCURATIONS :
Dominique COONE à Robert HASBROUCQ
Natale VINCIGUERRA à Nathalie BEYENS
Dominique MOREL à Laurent CAURE
Lucile JONNEKIN à Mohamed Saïd OULAD MOUSSA
Louis GENELLE à Jean-Christophe DESTAILLEUR
Corentin BOUTIGNON à Vanessa BELVAL OLIVEIRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Delphine DEMARCK

Délibération n°22/24 – 06/2026
Objet : BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2026

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- Vu la délibération n°04/16-04/2026 du 27 avril 2026 portant approbation du Budget Primitif du Budget Principal pour l'exercice 2026 ;
- Vu la délibération n°17/24-06/2026 du 25 juin 2026 portant affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

- Considérant qu'en attente d'élaboration du Compte Financier Unique pour l'exercice 2025, le Budget Primitif 2026 pour le Budget Principal a été approuvé sans reprise du résultat de l'exercice 2025 ;
- Considérant qu'en application de l'article L1612-32 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant ;
- Considérant en outre qu'en application dudit article, le résultat déficitaire de la section de fonctionnement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder, au titre du Budget Supplémentaire, à l'ajustement des prévisions budgétaires du Budget Principal de l'exercice 2026 comme suit :

Le Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 059-215902792-20260625-D22_24_06_2026-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Ch	SF	Intitulé	Montant
023	01	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 554 947,80 €
TOTAL			**- 554 947,80 €**

Recettes de fonctionnement

Ch	SF	Intitulé	Montant
77	01	PRODUITS SPECIFIQUES.	+ 22 500,00 €
Chapitre 77 – Produits spécifiques			**+ 22 500,00 €**
002	01	RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE	+ 850 822,66 €
Chapitre 002 – Résultat excédentaire de fonctionnement reporté			**+ 850 822,66 €**
TOTAL			**+ 873 322,66 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Ch	SF	Intitulé	Montant
26	632	PARTICIPATIONS	+ 6 000,00 €
Chapitre 26– Participations et créances rattachées			**+ 6 000,00 €**
Ch	**Op**	**Intitulé**	**Montant**
21	115	ACQUISITION DE MOBILIER, OUTILLAGE & MAT. NON ROULANT	+ 74 500,00 €
21	119	SERVICES COMMUNS	+ 15 000,00 €
21	125	TRAVAUX & AMENAGEMENT DE VOIRIE ET ESPACES PUBLICS	+ 120 000,00 €
21	208	BATIMENTS & INSTALLATIONS SCOLAIRES & DE PETITE ENFANCE	+ 20 000,00 €
21	429	ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT	+ 30 000,00 €
21	443	BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	+ 55 000,00 €
21	469	BATIMENTS ET INSTALLATIONS SPORTIVES	- 20 000,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles			**+ 294 500,00€**
TOTAL			**+ 300 500,00€**

Le Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 059-215902792-20260625-D22_24_06_2026-BF

Recettes d'investissement

Ch	SF	Intitulé	Montant
13	020 & 322	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	+ 288 363,93 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement			**+ 288 363,93 €**
021	01	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 554 947,80 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement			**- 554 947,80 €**
001	01	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	+ 567 083,87 €
Chapitre 001 – Solde d'exécution excédentaire reporté			**+ 567 083,87 €**
TOTAL			**+ 300 500,00 €**

Une présentation synthétique résultante des crédits ouverts pour l'exercice 2026 du Budget Principal est donnée ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Crédits votés (BP+BS)	24 437 885,39 €	25 217 935,00 €
Restes à réaliser de l'exercice 2025	-	-
Résultat de fonctionnement reporté	-	850 822,66 €
TOTAL DE LA SECTION	**24 437 885,39 €**	**26 068 757,66 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Crédits votés (BP+BS)	2 947 231,81 €	2 499 254,38 €
Restes à réaliser de l'exercice 2025	473 790,14 €	354 683,70 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	-	567 083,87 €
TOTAL DE LA SECTION	**3 421 021,95 €**	**3 421 021,95 €**
TOTAL DU BUDGET 2026	**27 858 907,34 €**	**29 489 779,61 €**

Le Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 059-215902792-20260625-D22_24_06_2026-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le Budget Supplémentaire au Budget Principal pour l'exercice 2026.

Annexes :

- Balance générale par chapitre
- Maquette budgétaire du Budget Supplémentaire 2026 du Budget Principal de la ville d'Halluin

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance à la date que dessus
Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82.213.du 02 mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982

La secrétaire,
Delphine DEMARCK

Le Maire
Laurent CAURE

MAIRIE D'HALLUIN (NORD)

Le Maire Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.